

<http://www.snetap-fsu.fr/Basse-Normandie-Boycott-du-CREA-du.html>



Basse-Normandie : Boycott du CREA du 7 mars

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 16 mars 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Déclaration pour le CREA Basse-Normandie-Caen le 7 mars 2012

Depuis le début de l'année scolaire 2011-2012, et suite aux annonces budgétaires 2012, le SNETAP-[FSU](#) sollicite le Ministre de l'Agriculture pour une rencontre. Cette demande n'étant toujours pas entendue, nous avons décidé d'établir un boycott de toutes les instances de pilotage du Ministère.

Malgré la volonté des agents d'exercer au mieux leurs missions, le service public perd en qualité et en envergure chaque année. Les usagers sont touchés, les personnels aussi : les conditions de travail de l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, [CPE](#), administratifs, techniciens de laboratoire, infirmières et personnels de direction) se sont considérablement dégradées.

Pour l'enseignement agricole public, le budget prévoit la suppression de 269 emplois d'enseignants, dont 168 pour l'enseignement agricole public et 101 pour l'enseignement agricole privé temps plein (90 [CNEAP](#), 9 [UNREP](#) et 2 établissements non affiliés). A cela viennent s'ajouter un projet de réforme de l'évaluation des enseignants dénaturant le métier, et des propositions indigestes en matière de dé-précarisation.

Cela se traduit pour la région Basse-Normandie par la suppression de -4 [ETP](#) et d'une baisse de la [DGH](#) de 3000h.

Comment imaginer la disparition de postes supplémentaires dans des établissements déjà exsangues ? De la même façon, la disparition du double-flux devait entraîner « une certaine souplesse budgétaire » par l'ouverture de nouvelles filières dans l'[EAP](#) régional. Nous constatons qu'il en est rien car aucune ouverture pour l'instant n'est prévue à la rentrée prochaine.

La poursuite des rénovations des diplômes, alors qu'aucun bilan critique n'a été réalisé, se fait à un rythme qui sacrifie la cohérence et l'efficacité au profit des économies de moyens. L'enseignement de spécialité en filière S est vidé de son sens avec la disparition de la Biologie - écologie. La filière STAV est empêtrée dans ses incohérences dues à une baisse drastique des volumes horaires dans plusieurs disciplines.

A la veille des JPO dans les établissements agricoles publics quelle est à la lisibilité de notre enseignement pour les parents et les futurs élèves quand les personnels sont à l'heure actuelle incapables de présenter des perspectives attractives pour les formations proposées et que pour certains ils ne savent toujours pas ce qui sera ouvert à la rentrée.

De telles perspectives sont inacceptables car elles remettent en cause le devenir de l'Enseignement Agricole Public et donc l'avenir des jeunes qui auraient fait le choix des métiers de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la forêt, de la nature ou des territoires. Dans ces conditions, nous ne pouvons cautionner cet état de fait et avons décidé de ne pas siéger au CREA Basse-Normandie.

Dès lors, nous ne donnons guère de crédit au nouveau Projet Régional de l'Enseignement Agricole inscrit à l'ordre du jour. Comment rendre ce projet opérationnel si, au départ, on n'a pas de fait les moyens de sa mise en ½uvre ? Enfin le SNETAP aimerait que l'égalité de traitement soit respecté entre le service public et le réseau MFR, j'en veux pour exemple les travaux programmés à La MFR de la Pommeraie et ceux de la MFR de Vains subventionnés par le CG14 et le CR. Monsieur le Directeur c'est à vous de protéger le service public.